

SOUTIEN FINANCIER : RÉALISER DES PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURE

Objectif de l'aide Soutenir la création dans le domaine de la création de photographie d'architecture. L'objectif est d'encourager de jeunes photographes et de soutenir les plus confirmés en confortant l'inscription du travail du photographe dans le champ professionnel ou en permettant son évolution au regard des objectifs qu'il s'est fixés.



Conditions de recevabilité

Être un photographe d'architecture dont le siège est établi en Wallonie ou à Bruxelles.

Critères de sélection

Ces critères permettent d'analyser l'opportunité de l'octroi de l'aide et de départager des demandes mais ne doivent pas impérativement être tous remplis. Seront examinés les critères suivants :

La capacité à l'exportation du projet ; La qualité et pertinence de la stratégie mise en œuvre par le photographe pour porter sa diffusion internationale ; Une priorité pourra être donnée aux photographes n'ayant pas encore bénéficié d'une aide de WBI/WBA.

Intervention

Intervention limitée à 1.500 euros par projet (hors htva pour les frais de production et de postproduction via un prestataire extérieur).

L'intervention dans le cadre de ce programme est limitée à une par année par photographe.

Dans la limite des crédits disponibles.

Contrepartie Le bénéficiaire de l'intervention s'engage à : renvoyer les justificatifs comptables au plus tard deux mois après la date mentionnée dans l'arrêté de subvention ; remplir sa fiche sur le site de WBA et d'y inclure en le projet en question ; mentionner le soutien de WBA sur les éléments promotionnels ; fournir à WBA toutes les informations utiles concernant le projet pour la communication ; permettre à Wallonie-Bruxelles International et à son agence de promotion

de l'architecture à l'international WBA de les utiliser et de les diffuser librement: par les relais internationaux de WBI/WBA, par les partenaires de WBI, par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et transmettre à WBA toute article de presse nationale ou internationale traitant du sujet.

Autres informations utiles

Le formulaire accompagné des documents requis doit être adressé via l'adresse culture@wbi.be.

Personnes de contact

Nathalie Brison - Chargée de projet ? WBA
- n.brison@wbarchitectures.be - 02 421 83 72

Selda Cinal - Gestionnaire de dossier - WBA
- s.cinal@wbarchitectures.be - 02 421 86 08

class="innova">

Publication

01/02/22